

Agriculture : Emissions directes de GES par sous-secteur

Pression

Mise à jour de l'article le 3 juin 2024

Mise à jour de la donnée le 30 mai 2024

Les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) sont des données très suivies, elles sont indispensables pour analyser et traiter les grands enjeux énergétiques, mais aussi pour répondre à l'atteinte d'objectifs réglementaires européens, nationaux et régionaux.

L'indicateur représenté ici est le détail des émissions directes de gaz à effet de serre pour le secteur Agriculture, pour la région des Hauts-de-France selon le format de rapportage PCAET. Il s'agit d'une approche cadastrale c'est-à-dire que l'on considère les émissions produites sur le périmètre d'un territoire par ses différents secteurs d'activités. Les émissions sont détaillées selon 4 sous-secteur de l'Agriculture : culture (cultures avec engrais, épandage de boues, écobuage), élevage (fermentation entérique et déjections animales), engins et bâtiments agricoles.

Afficher la suite

Agriculture : Emissions directes de GES par sous-secteur

Choix de l'année : 2021202020182015201220102008

Total : 7084 kilotonnes équivalent CO2 (Kt éq.CO2)

En Hauts-de-France, les émissions de l'agriculture sont principalement non énergétiques, liées aux pratiques agricoles (86%). En effet, les émissions liées à la gestion des cultures (essentiellement engrais) représentent 43% des émissions du secteur, et les émissions liées à l'élevage représentent aussi 43% des émissions du secteur (35% pour les émissions liées à la fermentation entérique, et 8% pour la gestion des déjections animales).

Pour les autres activités liées cette fois-ci à l'utilisation d'énergie, elles représentent 14% des émissions de ce secteur. Il s'agit essentiellement des émissions des engins agricoles (13%), le reste (1%) correspondant aux émissions liées à la combustion d'énergie pour le chauffage des bâtiments agricoles.

Au global dans ce secteur, les émissions de GES diminuent de 10% entre 2008 et 2021. Cette baisse est principalement due à la baisse des émissions de N2O dans les cultures (utilisation d'engrais azotés) : -17% entre 2008 et 2021. Les évolutions, sur la même période, pour les autres sous-secteurs sont de -4% pour l'élevage, -4% pour les engins agricoles.

A noter que les émissions liées au chauffage des bâtiments agricoles ont quant à elles augmenté de 17% entre 2008 et 2021.

fiche Agriculture : Emissions directes de GES par sous-secteur

Poids (128,22 ko), Format (VND.MS-EXCEL)

[Télécharger](#)

Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

EPCI

- Unité :

kilotonnes équivalent CO2 (Kt éq.CO2)

- Méthode de récolte de la donnée :

Modèle

- Disponibilité :

N+3

- Fréquence de mise à jour :

Tous les ans

Nos partenaires

-

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)